



## **Communiqué de presse de l'intersyndicale OFB du 29 janvier 2025.**

Suite aux très nombreuses attaques de certains syndicats agricoles et au propos scandaleux du Premier Ministre dans l'hémicycle, évoquant des contrôles humiliants qui constitueraient une « faute », l'ensemble des organisations de l'OFB ont pris leurs responsabilités et ont initié un mouvement social dans l'établissement le lundi 20 janvier 2024.

L'intersyndicale de l'Office Français de la Biodiversité a été reçue le vendredi 24 janvier par le Cabinet du Premier Ministre à Matignon.

Lors de cet entretien, l'intersyndicale a exprimé sa colère et exiger :

- Qu'il soit adressé à tous les agents une lettre signée de Monsieur le Premier Ministre, exprimant son soutien ferme à chacun d'eux, réaffirmant le rôle déterminant des missions de l'OFB et celles de police en particulier ;
- De sanctuariser les effectifs de l'OFB en annulant la baisse prévue de 25 ETP et d'annuler la baisse drastique envisagée du budget de l'OFB ;
- De protéger désormais les implantations et les personnels de l'OFB contre toute agression ou attaque, quel que soit le syndicat agricole qui en est à l'initiative ;
- D'annuler le point 3 de la circulaire commune MASAF/MTECP concernant le port discret dit “ Inside ” de l'arme, qui emporte une inégalité de traitement des citoyens, présente un danger pour les agents par la confusion qu'il fait naître dans l'esprit des agriculteurs et est en fait inapplicable ;
- De démarrer avant le 31 mars 2025 dernier délai un chantier sur la mise en place du service actif pour les Inspecteurs de l'Environnement ;
- De lancer au 31 mars 2025 avec le Budget et la Fonction publique la concertation visant l'amélioration du Quasi Statut de l'Environnement, à l'inverse de la suppression recommandée par la Cour des comptes.

Le bilan de cet entretien se solde, au-delà de l'exercice d'écoute et de tentative d'apaisement, à un refus sur les revendications 1 à 4 et à aucun signal potentiel d'avancée sur les deux dernières.

**En conséquence, l'Intersyndicale de l'OFB invite tous les agents à poursuivre les actions du mot d'ordre.**

**Et à faire grève et à manifester devant les Préfectures de Région ou Préfecture Départementale, le vendredi 31 janvier 2025 à 10h00.**

Ci-joint, la liste des manifestations :

<b>ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS 31 JANVIER 2025</b>		
Région	Préfecture pour rassemblement	Département
Auvergne Rhône-Alpes	Préfecture de Région Lyon	Rhône (69)
	Préfecture du Département Clermont-Ferrand	Puy-de-Dôme (63)
Bourgogne Franche-Comté	Préfecture de Région Dijon	Côte d'Or (21)
Bretagne	Préfecture de Région Rennes	Ile-et-Vilaine (35)
Centre-Val-de-Loire	Préfecture de Région Orléans	Loiret (45)
Grand Est	Préfecture du Département Nancy	Meurthe-et-Moselle (54)
Hauts-de France	Préfecture de Région Lille	Nord (59)
Normandie	Préfecture du Département Caen	Calvados (14)
Nouvelle Aquitaine	Préfecture du Département Poitiers	Vienne (86)
	Préfecture du Département Pau	Pyrénées Atlantiques (64)
Occitanie	Préfecture du Département Montpellier	Hérault (34)
	Préfecture de Région Toulouse	Haute Garonne (31)
Pays de la Loire	Préfecture de Région Nantes	Loire Atlantique (44)
PACA	Sous -Préfecture du Département Aix en Provence	Bouche du Rhône (13)

**Contacts presse :**

Unsa Ecologie : Eric Gourdin : 06.08.57.72.62 – Aurélien Leduc : 06.72.64.93.82 ;

EFA-CGC : Guillaume Rulin : 06.25.07.05.56 ;

CGT Environnement : Sylvain Michel : 06.45.69.96.25 – Vincent Vauclin : 06.80.32.96.91 ;

SNAPE-FO : Paul-Émilien Toucry : 06.72.08.10.32 ;

SNE-FSU : Véronique CARACO-GIORDANO – 06 69 31 37 36.